



## AFFICHAGE annonce en vitrine

-----  
Par Titi

Bonjour,

Je suis une société d'études de rénovations immobilières, et locataire du local commercial professionnel dans lequel j'exerce.

Ai-je le droit d'afficher en vitrine un panneau d'annonces de locations d'appartements qui m'appartiennent personnellement, si oui suis-je tenu à toutes les obligations d'affichage.

Merci pour l'aide que vous pourriez m'apporter.

Bonne journée.

-----  
Par ESP

Bonjour

Je ne pense pas que cela pose problème dans la mesure où la rédaction de votre annonce ne prête pas à confusion.

-----  
Par Titi

Merci beaucoup pour votre réponse.

Cordialement.

-----  
Par ESP

C'est bien peu...plus un avis, car je n'ai rien sur ce sujet.